

Un catholique peut-il adhérer "sans réserve" à notre République ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#)

Date : 31 décembre 2010

Dans [Présent](#) du 17 décembre, Jean Madiran évoque la Conférence des cultes, qu'Yves Daoudal avait analysé dans un article repris sur ce blogue. Extrait de l'article de Jean Madiran :

La laïcité vient de recevoir l'adhésion, obligatoire et sans réserve, de tous les « cultes » présents en France, réunis en une « Conférence » dont la création a été annoncée fin novembre. [...] Si j'y reviens, c'est parce que le communiqué de la première réunion de cette CRCF a été atténué dans *La Croix*. [...] *La Croix* a bien cité quelques extraits de ce communiqué fondateur, mais elle reste dans le vague concernant la « laïcité », elle n'en parle qu'en style indirect, notant simplement que « les membres du CRCF » ont publié un « communiqué » qui « insiste sur leur attachement au principe de laïcité » **Ainsi *La Croix* esquivé deux précisions pourtant décisives : l'adhésion est « sans réserve », et ce à quoi les « cultes » adhèrent est le principe « de notre République », fort différent du principe évangélique.**

L'article de *La Croix* est malencontreusement surtitré : « *Explication* ». **Et il n'explique rien, car l'essentiel à expliquer, c'est en quoi consiste le principe de laïcité « de notre République », et quelles sont donc les réserves possibles balayées par le « sans réserve ». [...]**